



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978

Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250

1ère communication du Général Patrice CAILLE 2021

A tous les membres de l'UNP – Le 20 Janvier 2021

Chers amis paras

Nous voici au début d'une nouvelle année, laquelle débute sous de bien sombres auspices. Les menaces dont j'ai souvent parlé (Covid et islamisme) sont toujours présentes. Pour nous paras qui devons être optimistes et volontaires ne regardons que le bon pour lutter contre le mauvais.

Comme dans toute entité ou famille nous avons aussi nos mauvaises et bonnes nouvelles. Je soulignerai les nombreux points positifs mais je veux aussi rappeler que certaines erreurs ou fautes sont inacceptables dès lors qu'elles nuisent à l'image de notre UNP.

Si les points négatifs sont rares je veux prendre **deux exemples**, isolés certes, mais **dommageables**.

1. La dérive d'un président de section entêté.

En novembre 2019 le texte d'un de nos adhérents, n'engageant que la seule opinion de l'auteur, est adressé, par erreur du webmaster de la section, à une autorité départementale, laquelle la transmet au préfet qui fait suivre au procureur de la république. Le président de la section, le webmaster et l'auteur sont alors auditionnés par la gendarmerie et la justice décide d'un rappel à la loi pour l'auteur dont des mots du texte incriminé étaient sans doute inappropriés. Le président de section scandalisé par cette sanction mineure qui pourtant couvrait l'auteur face aux potentielles réactions excessives de gens mal intentionnés, écrit alors une lettre en termes désobligeants à Madame la directrice nationale de l'ONACVG à Paris. Pour ce faire il utilise du papier à en-tête de l'UNP nationale impliquant donc celle-ci.

Au cours d'un entretien à Paris avec cette directrice je suis averti en fin novembre 2020 de cet incident que j'ignorais totalement. La directrice nationale me fait savoir que la section concernée est désormais malvenue dans les cérémonies patriotiques du département et interdite d'accès au comité départemental des anciens combattants. Voyant l'importance des conséquences possibles de cette affaire, je demande à la directrice d'en rester là car je vais traiter le problème en interne de l'UNP. Madame la directrice accède volontiers à ma requête et me remet l'intégralité du dossier.

Après avis du bureau national, j'ai envoyé une lettre au président de section lui indiquant que cet incident serait présenté en conseil d'administration en vue d'une éventuelle sanction à son égard, en application stricte de nos statuts, pour les motifs suivants : termes et ton désobligeants vis-à-vis d'une autorité nationale, utilisation de papier à en-tête de l'UNP nationale engageant donc l'association, manque de franchise et de loyauté vis-à-vis de la direction nationale de l'UNP puisque ces événements ont été soigneusement camouflés pendant plus d'un an.

N'ayant pas le courage de venir présenter lui-même sa défense et sa version des faits, comme le prévoit la procédure, le président de section décide alors de démissionner et convainc son bureau et sa section de faire de même, en vue de créer une nouvelle association d'anciens parachutistes. Bon nombre de camarades qui étaient avec lui depuis plusieurs années, le suivent donc sans même être informés ni chercher à s'informer de la situation réelle (plusieurs l'ont confirmé). Voulant donner de l'importance à ce mouvement le président va même jusqu'à présenter par écrit la démission de deux membres décédés...

Ces comportements sont affligeants et pathétiques, traduisant pour le président un ego démesuré, et pour les membres démissionnaires un manque total d'appréciation de situation sans doute lié à la vieillesse ou à l'ennui induit par le Covid.

2. La diffusion par Internet d'une fausse information par un membre de l'UNP.

À la suite d'une décision municipale concernant un monument à la gloire d'un général prestigieux, un membre de notre association a sciemment déformé et diffusé une information relative à l'action du président national de l'UNP, donnant ainsi l'image d'une association ou les instances dirigeantes peuvent être impunément critiquées sans fondement ce qui retire toute crédibilité à ladite association.

Dans ces deux pauvres cas les deux camarades responsables n'ont plus leur place au sein de notre association. Le conseil d'administration a d'ailleurs dans son intégralité décidé de leur radiation définitive. Il est pourtant donné à chacun d'eux la possibilité de se défendre devant le prochain CA.

Et tant de belles actions au sein de l'UNP !

- Il faut une nouvelle fois remercier ceux nombreux qui, à Paris sur le pont Alexandre III et en province dans les différentes cérémonies, accompagnent nos camarades quittant ce monde.
- Déjà de nombreuses sections, sous l'impulsion de dynamiques bureaux, ont effectué leur assemblée générale annuelle en s'adaptant aux mesures barrière et de protection.
- D'autres envisagent avec optimisme des activités et les aménageront en fonction des contraintes du moment.
- La section de Dreux s'est une nouvelle fois distinguée en écrivant un nouveau chant sur une belle mélodie. Le CA étudie actuellement la possibilité d'en faire un chant officiel de l'UNP.
- Nous sommes à chaque parution félicités pour la qualité de notre journal qui sait donner la parole à tous, évoquer les combats de toutes les générations de paras, et nous informer sur les camarades d'active comme sur les droits des anciens combattants.
- De nouveaux partenariats avec des amicales régimentaires sont établis ou sur le point de l'être (système de la double adhésion), ce qui contribue à l'unicité du monde para, à l'inverse de la démarche de scission évoquée plus haut.

Alors restons sur tous ces points positifs et allons de l'avant !

Le Covid nous contraint mais restons positifs, entreprenants, dynamiques et optimistes !

Bref, restons des Paras unis et solidaires !

Général (2S) Patrice CAILLE

Président de l'UNP



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du Général P. CAILLE – 11 février 2021

A tous les membres de l'UNP

Le virus est toujours là. Nous devons nous habituer à vivre avec. Cela veut dire :

Prendre les précautions voulues pour préserver nos effectifs

Adopter de nouvelles procédures pour continuer à faire vivre nos sections (il revient à chacune d'entre elles d'imaginer les voies et moyens pour permettre à nos membres de rester en contact, pour réaliser les assemblées générales, pour prévoir des activités adaptées au contexte.

Maintenir nos activités : cérémonies, accompagnement ultime des camarades, visite aux isolés, présence auprès des unités d'active, etc...

Mais la vie continue. Ainsi nous avons eu ce mois-ci **la parution du rapport STORA**. Je vous avais parlé de ce dossier dans mes communications. Monsieur STORA avait été reçu par le Comité National d'Entente qui lui avait fait part de la position des anciens combattants.

Il peut sembler légitime de se poser la question de la pertinence de ce rapport qui va rouvrir des plaies non encore cicatrisées alors qu'une des parties concernées semble mettre des conditions à toute réconciliation. Ce rapport est celui de Monsieur STORA qui en avait reçu le mandat du Président de la République. Sa lecture montre que nos craintes n'étaient pas infondées. Même si on pouvait s'attendre à des positions plus tranchées, on regrettera nombre d'approximations, d'oublis, voulus ou non, d'approches fondées sur une position apparaissant partisane.

Ceci est regrettable car si ce rapport n'engage que son auteur, par son existence il figurera parmi les références pour les générations futures, et pour ceux qui veulent réécrire l'histoire c'est déjà le cas avec quelques universitaires qui considèrent ce rapport comme un document totalement neutre et objectif.

En fait, ce qui est important est ce que le président de la République fera de ce rapport. Or, certaines des 22 préconisations sont totalement déplacées, inacceptables, susceptibles de conforter le déséquilibre dans la considération des responsabilités respectives, et surtout propice à la relance de controverses inopportunes (pour le moins). L'UNP demeure vigilante pour l'avenir et fera entendre sa voix à travers le Comité National d'Entente dont la notoriété (représentant 60 associations et un million de membres et leurs familles) et la mesure crédibilisent nos positions aux yeux des décideurs politiques.

Et pour en finir avec les basses affaires, vous devez savoir que les présidents de section ont été destinataires d'une lettre de **l'ex-président de section 640** ayant reçu une sanction à l'unanimité du Conseil d'Administration. Ce document, soubresaut **pathétique** d'un fautif aveuglé par la rage de ne pas être compris dans sa démarche nuisant à l'image des paras et de l'UNP, confirme hélas le bien-fondé des décisions prises. Pour ceux qu'il soit cet incident, qui est déjà du passé, n'empêchera pas l'UNP de se consacrer à ses objectifs rappelés plus haut. Le Secrétaire Général se tient à la disposition de ceux qui souhaitent éventuellement davantage d'informations.

Continuons donc, tous ensemble et dans un souci d'Union, notre marche vers plus de solidarité et de grandeur pour le renom des parachutistes et le souvenir de nos Anciens !

Le général (2S) Patrice CAILLE, président de l'UNP



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du général P. CAILLE – 12 mars 2021

Chers Amis PARAS,

La situation sanitaire de la France demeure stationnaire, avec l'espoir d'une proche amélioration liée à la campagne de vaccination en cours. Mais la vie continue. Alors, pour que notre association poursuive ses activités **avec volontarisme et cohérence, voici quelques informations.**

CONGRES 2021

Comme l'an dernier les mesures de protection contre le virus ne permettent pas la tenue du congrès 2021 tel que nous l'avions programmé. Par conséquent le congrès de Besançon qui devait se tenir début juin est annulé. Je remercie une nouvelle fois toute l'équipe de la section de Besançon qui s'était totalement mobilisée pour mener à bien ce grand projet, et dont le travail promettait une nouvelle fois un beau succès. Le conseil d'administration décidera en liaison avec cette section et la section de Carcassonne où se déroulera le congrès 2022. Vous en serez informés en temps réel.

RELATIONS ONACVG-UNP

Je poursuis mes contacts avec l'ONAC-VG de façon à mieux faire reconnaître la place et le rôle de l'UNP dans le monde associatif combattant. À cet effet il semble primordial que toutes les sections s'investissent localement en participant au conseil départemental des anciens combattants et même en y exerçant des responsabilités. Ce faisant le recrutement, les aides sociales, les propositions de décorations nous seront ainsi facilitées.

RAPPORT STORA

Comme je vous l'ai déjà dit il conviendra de voir ce que le président de la République fera de ce rapport. La position de l'UNP, qui est aussi celle des fédérations qui comptent (FSAALE : Légion ; FNAOM : Colo, ...) est de trouver une plus grande crédibilité en s'inscrivant dans la démarche du Comité National d'Entente.

MEDAILLE DES VICTIMES DU TERRORISME

Certains anciens militaires sont tentés de solliciter cette décoration pour avoir participé à certaines opérations (Liban en particulier) contre un ennemi utilisant des techniques terroristes. C'est une erreur grave. Lorsque l'on est militaire en OPE ou OPIN, on agit ou se bat au nom de la France contre un ennemi qui peut nous tuer ou blesser. On n'est alors pas une victime mais un combattant ! Je dissuade donc chacun de postuler pour cette médaille dont l'obtention pourrait à long terme remettre en cause la qualité de combattant des militaires en opérations, leur droit à réparation, et leur droit aux récompenses purement militaires (CVM, Médaille des blessés).

Ainsi va l'UNP ! Gardons toujours espoir, foi, dynamisme, solidarité et imagination pour aller de l'avant !

Le général (2S) Patrice CAILLE, président de l'UNP



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du général P. CAILLE – 18 mai 2021

Chers Amis PARAS,

En raison de la parution du DLP il n'y a pas eu de communication en avril. Pourtant, l'affaire dite « des tribunes de militaires » a inquiété et interrogé beaucoup de nos camarades.

Quels enseignements en tirer ?

1. *Le terrain médiatique n'est pas celui des militaires.* Lorsqu'on engage une opération il faut avoir envisagé toutes les réactions adverses. Dans le cas de ces tribunes, un état incontestable de la situation en France a été fait, mais les termes employés et la mise en avant de la qualité de militaires des auteurs ont permis des interprétations sans doute contraires au sens premier voulu par les auteurs des tribunes. Ainsi de « l'état de la France » on est passé au « droit d'expression des militaires ». La cible a donc été ratée.
2. *Ce qui fait la force de nos armées c'est la confiance réciproque* entre les chefs et les exécutants. Les chefs sont à la fois le rempart contre les syndicats au sein de l'Institution et les porte-paroles de toutes les catégories de militaires. Il convient de préserver par-dessus tout cette confiance, cette cohésion et cette unité des armées, y compris entre les anciens et l'armée d'active, pour que l'armée française demeure cette ultime force respectée et aimée par les Français au service de notre pays.
3. *Les différents commentaires et les prises de position des chefs de nos armées et du Comité National d'Entente* (seules instances qu'il me semble pertinent de retenir en références) nous éclairent suffisamment sur le fond de cette affaire où les maladresses et le manque de recul de certains ont mis les militaires en général en situation inconfortable, les présentant comme sortant de leur domaine de compétence ou en niant leurs mérites.
4. *L'UNP et ses membres*, indirectement concernés en raison de leur attachement à notre armée et à notre pays, *n'ont rien à rajouter* en tant que tels. Chacun individuellement s'est fait une opinion sur cette affaire, et chacun peut cautionner ou critiquer telle ou telle prise de position, mais à titre individuel, en tant que citoyen, voire dans les urnes, et non en engageant l'association ou les armées.

En conclusion, moins nous parlerons de cette polémique, moins le prestige, la loyauté, le droit des militaires, et le dévouement réel des armées à la Patrie seront récupérés, contestés et attaqués.

Deux informations ou confirmations pour terminer :

- A. Chacun s'en doutait : le congrès annuel prévu à Besançon le 5 juin ne pourra se tenir** en raison des mesures de protection COVID. En 2021 nous opérerons comme en 2020 pour l'assemblée générale, le renouvellement des membres du CA, etc...
Pour 2022, CARCASSONNE est encore maintenue.
- B. Pour la St Michel nationale nous sommes obligés de la reporter au samedi 16 octobre** car les Invalides sont réservés depuis peu par le Gouvernement pour la journée des Harkis.

Le secrétaire général et le prochain DLP vous donneront les informations voulues sur ces sujets.

Les mesures de protection COVID sont progressivement allégées. **Profitez-en pour**, toujours avec sagesse, précaution mais volontarisme aussi, **prendre nos activités, échanges et réunions.**

Général (2S) Patrice CAILLE Président de l'UNP



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du général P. CAILLE – 1^{er} juin 2021

Chers Amis PARAS,

Cette communication semble placée sous le signe des bonnes nouvelles.

C'est la fin quasi totale du confinement, ce qui signifie pour l'UNP la reprise des activités.

- Il revient, comme je l'avais demandé, aux bureaux des sections d'avoir anticipé ce retour à la normale et d'avoir prévu reprise de contacts, cérémonies, activités, initiatives, etc, pour resserrer les liens entre tous, et renforcer l'image et l'esprit de l'UNP.
- Au niveau du siège la priorité est à la préparation de l'assemblée générale par correspondance et de la Saint-Michel nationale. Vous serez informés dès que les dernières indéterminations auront été levées (pas avant plusieurs semaines quand même).
- Le secrétaire général et moi-même avons depuis un mois repris des réunions régionales ou de section : ce contact indispensable marque bien le retour à la vie normale de l'association.

Quelques informations :

- Dans le dernier DLP il était précisé que dans notre prochain journal serait communiqué le bilan financier de l'année 2020. Cela ne peut bien sûr se faire sans que les comptes aient reçu le quitus de l'assemblée générale. Cette information sur les comptes vous parviendra donc avec le DLP d'octobre.
- Par un arrêté publié au journal officiel du 1^{er} avril j'ai été nommé membre du conseil d'administration de l'ONAC-VG à Paris. Le DIRCAB de la ministre déléguée m'a confié que cette nomination traduit un renouveau pour l'UNP. Cela, selon ses dires, était totalement inconcevable il y a quelques années. J'y vois la possibilité pour l'UNP d'être mieux informée sur les droits des anciens combattants, de tirer davantage bénéfice des possibilités diverses qu'offre l'ONAC-VG, et enfin de redonner à l'UNP la place qu'elle mérite au sein du monde associatif combattant.

Pour conclure je constaterai avec vous le retour du beau temps : profitons-en pour faciliter nos sorties qu'elles soient familiales ou associatives. Mais respectons encore les mesures barrières résiduelles afin de nous prémunir tous contre les risques d'une éventuelle quatrième vague de Covid. Bonnes vacances à tous ceux qui peuvent en prendre ! Et redonnons tout le dynamisme voulu à toutes nos sections, sans oublier nos isolés !

Général (2S) Patrice CAILLE / Président de l'UNP



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du général P. CAILLE – 07 juillet 2021

Le retour à la marche en avant de l'UNP !

Chers Amis PARAS,

Le confinement c'est fini ! Et même si le risque du variant Delta sème le doute, les activités ont repris au sein de l'UNP et doivent s'intensifier !

Il est temps de confirmer le dynamisme de notre association.

D'ores et déjà

- Le président national et le secrétaire général ont repris les visites aux sections. Plus d'une quinzaine ont déjà été vues depuis début mai.
- On peut constater que le calme lié au confinement a permis aux bureaux de sections de mieux s'appliquer et s'impliquer dans le suivi financier, d'autant que les règles comptables imposées ont évolué. Moins de 10% de nos sections ont présenté des chiffres à rectifier.

Pour l'avenir

- La Saint Michel nationale est en préparation selon le déroulement habituel, légèrement modifié en fonction des contraintes données par les autorités civiles et militaires. Le prochain DLP vous donnera les informations nécessaires. J'invite le maximum d'entre nous à participer afin de montrer le nouveau départ et la force de l'UNP.
- Le congrès de Besançon n'ayant pu se dérouler, nous tiendrons notre assemblée générale dans les mêmes conditions que l'an dernier (par correspondance). Le secrétaire général vous communiquera les informations et documents utiles fin août, dont les détails pour l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration.
- La section de Carcassonne se prépare quant à elle à organiser le congrès 2022.
- Sous la houlette du vice-président Pierre Camarda, l'UNP poursuit les études visant au rapprochement UNP-FNAP.

Quelques informations

- Le DAF a quitté ses fonctions après 3 ans de présence. Il sera remplacé à court terme, et DLP vous présentera son successeur.
- Le siège et la boutique seront fermés du 5 au 16 août inclus. Profitez-en pour passer vos commandes avant cette date.

Bonnes vacances donc à tous, pour permettre à nos sections de revivre à 100%.

Général (2S) Patrice CAILLE / Président de l'UNP



Union Nationale des Parachutistes (U.N.P.)

Association loi de 1901 – Reconnue d'utilité publique, décret du 11 septembre 1978
Membre de la Fédération Nationale André Maginot – Groupement 250



Communiqué du général P. CAILLE – 1^{er} août 2021

Chers Amis PARAS,

Les vacances vont bon train, chacun essaie de rattraper un peu le temps perdu lors des différents confinements, et la vie continue. Cette brève communication rappellera simplement quelques dates.

1. Saint-Michel

La Saint-Michel est bien confirmée pour cette année le samedi 16 octobre dans les conditions habituelles, telles que présentées dans le dernier D LP. Des incertitudes demeurent et nécessiteront sans doute des adaptations de dernière minute. Nous effectuerons le ravivage en dépit de l'empaquetage incongru de l'Arc de triomphe selon les projets de l'artiste Christo.

Pour 2022 la Saint-Michel nationale est à ce jour arrêtée au 1^{er} octobre.

2. Congrès

Ce rendez-vous majeur annuel devrait bien se tenir à Carcassonne le 21 mai 2022. Cette ville offre de nombreuses possibilités dans tous les domaines, et la section de Serge OC E O est à l'ouvrage ayant déjà bien avancé dans le projet auquel le 3^{ème} RPIMa sera associé.

3. 60^e anniversaire

Il n'aura échappé à personne qu'en 2021 l'UNP fêtera ses 60 ans puisqu'elle fut créée en 1961 par les colonels RIN UIER et BUC OUD. Cet anniversaire n'est pas anodin et ne doit pas passer inaperçu. Rien n'a encore été décidé mais j'appelle les bonnes volontés et les bonnes idées pour fêter dignement cet événement. Que ceux qui ont des propositions réalistes, originales, les fassent connaître au siège pour que soit étudiée leur éventuelle mise en œuvre. Cette dernière devrait être, sans doute, concomitante au congrès 2023.

4. Afghanistan

Après 20 ans de guerre dans ce pays les États-Unis d'Amérique se sont quasiment retirés du territoire. Les talibans ont reconquis l'ensemble du pays avec une facilité déconcertante et sans la moindre résistance efficace de l'armée afghane. Le pouvoir est désormais aux mains des talibans avec tous les risques que cela peut laisser supposer.

N'oublions pas que les armées françaises ont été engagées de 2001 à 2011 sur ce théâtre, et 90 soldats français dont de nombreux parachutistes y ont laissé leur vie alors que tant d'autres ont été blessés. Nous devons avoir une pensée pour eux et leurs familles qui doivent rester fières des sacrifices consentis en dépit de la situation d'aujourd'hui.

Malgré cette triste nouvelle finale nous devons continuer « sur la piste » !

Et dans l'immédiat je vous souhaite une belle fin d'été.

Général (2S) Patrice CAILLE – Président de l'UNP